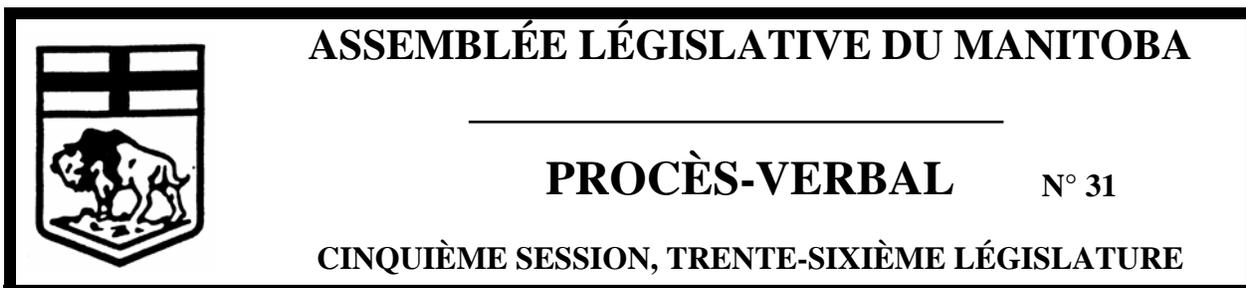


Le jeudi 20 mai 1999



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité. Les travaux sont interrompus à midi, la présidente devant reprendre son fauteuil à 13 h 30.

TREIZE HEURES TRENTE

M. LAURENDEAU, *président du Comité des subsides*, dépose le rapport du Comité pour le 19 mai 1999 et pour l'avant-midi du 20 mai 1999, que voici :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

10.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE TROIS CENTS DOLLARS pour L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET LE TOURISME :

ADMINISTRATION ET FINANCES..... 3 781 300,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

10.3 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas DIX MILLIONS CENT QUARANTE-NEUF MILLE CINQ CENTS DOLLARS pour L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET LE TOURISME :

TOURISME ET PETITES ENTREPRISES..... 10 149 500,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

Le jeudi 20 mai 1999

10.4 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas TROIS MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-NEUF MILLE TROIS CENTS DOLLARS pour L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET LE TOURISME :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE..... 3 469 300,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

10.5 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas TROIS CENT CINQUANTE-SEPT MILLE CENT DOLLARS pour L'INDUSTRIE, LE COMMERCE ET LE TOURISME :

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 357 100,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est déposé, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M. CUMMINGS, *ministre des Ressources naturelles*, fait une déclaration au sujet des inondations dans le bassin hydrographique de la rivière Souris.

M. DOER fait des observations sur la déclaration.

M^{me} la *ministre* MITCHELSON dépose le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998.

(document parlementaire n° 119)

M. le *ministre* PITURA dépose :

le rapport annuel du ministère des Services du gouvernement et de Crédits – urgences diverses pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998;

(document parlementaire n° 120)

le rapport annuel de l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998;

(document parlementaire n° 121)

le rapport annuel de l'Organisme de gestion du courrier pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998;

(document parlementaire n° 122)

Le jeudi 20 mai 1999

le rapport annuel des Services de gestion foncière pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998;
(document parlementaire n° 123)

le rapport annuel de l'Organisme chargé de la distribution du matériel pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998.
(document parlementaire n° 124)

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. HELWER et REID, M^{me} FRIESEN ainsi que M. KOWALSKI font des déclarations de députés.

Sur la motion de M. HELWER, il est ordonné :

QUE la composition du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles soit modifiée comme suit :

Le mardi 25 mai 1999, à 10 heures :
M. le *ministre* RADCLIFFE remplace M. le *ministre* MCCRAE;
M^{me} DRIEDGER (Charleswood) remplace M. FAURSCHOU.

Sur la motion de M. HICKES, il est ordonné :

QUE la composition du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles soit modifiée comme suit :

Le mardi 25 mai 1999, à 10 heures :
M. REID remplace M. SALE.

Sur la motion de M. LAMOUREUX, il est ordonné :

QUE la composition du Comité permanent des services publics et des ressources naturelles soit modifiée comme suit :

Le mardi 25 mai 1999, à 10 heures :
M. LAMOUREUX est nommé au poste vacant.

Avec le consentement de l'Assemblée, il est convenu exceptionnellement, pour le jeudi 20 mai 1999, de ne pas procéder à l'examen des affaires émanant des députés.

Le jeudi 20 mai 1999

L'Assemblée décide de se former en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 17 h 6 et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à mardi prochain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise Dacquay